



# Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France

Version 2.0, mai 2018

## EXTRAIT

Version intégrale consultable sur le site du CBNBP :  
<https://cbnb.mnhn.fr/cbnb/ressources/pee.jsp>

**SENSIBILISER**



**CONSERVER**

**ACCOMPAGNER**

**CONNAÎTRE**



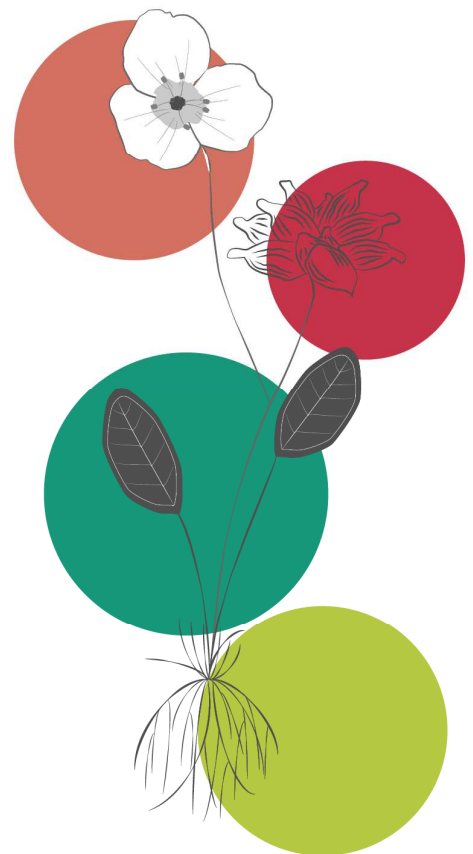
Exploitation Energie Parisien



# Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France

Version 2.0, mai 2018

Auteur du rapport : Jérôme Wegnez  
CBNBP, délégation Ile-de-France  
Mai 2018



# Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île- de-France

Version 2.0, mai 2018

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national,  
du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Jeanne Vallet Responsable de la délégation Île-de-France  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [jeanne.vallet@mnhn.fr](mailto:jeanne.vallet@mnhn.fr)

Rédaction et mise en page : Jérôme Wegnez

Avis : Thierry Fernez, Leslie Ferreira, Sébastien Filoche, Fiona Lehane,  
Fabrice Perriat, Jeanne Vallet, Mathieu Saint-Val, Florient Desmoulins

Gestion des données, analyse : Jérôme Wegnez

Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :

GRTgaz  
6 rue Raoul Nordling  
Immeuble Bora  
92270 Bois Colombes



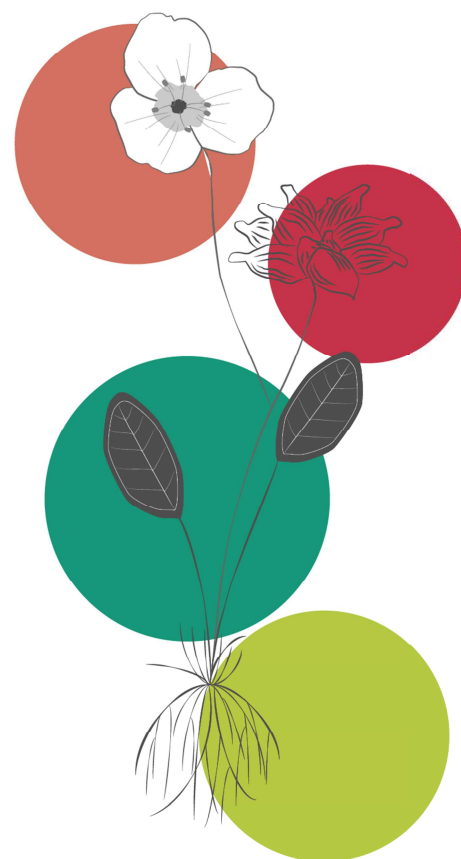
Région Île-de-France  
33 rue Barbet de Jouy  
75007 Paris



Crédit photo

Invasion de l'Essonne par l'Hydrocotyle fausse renoncule (Hydrocotyle  
ranunculoides) sur la commune de Fontenay-le-Vicomte (91).

© L. Ferreira, CBNBP/MNHN



# Sommaire

INTRODUCTION .....	1
1. Définitions et concepts .....	2
1.1 Exotisme et statuts d'indigénat .....	2
1.2 Mécanismes de l'invasion .....	6
1.3 Plantes invasives / plantes envahissantes .....	7
1.4 Impacts .....	7
1.4.1 Impacts économiques .....	8
1.4.2 Impacts sanitaires.....	8
1.4.3 Impacts environnementaux .....	8
2. Méthode.....	9
2.1 Démarche générale .....	9
2.2 Sources de données.....	11
2.3 Evaluation des espèces invasives avérées en Île-de-France par la méthode de l'EPPO .....	11
2.3.1 Présentation .....	11
2.3.2 Espèces évaluées .....	12
2.3.3 La méthode EPPO .....	12
2.4 Elaboration des listes d'espèces exotiques envahissantes potentielles par la méthode prédictive de Weber et Gut .....	16
2.4.1 Présentation .....	16
2.4.2 Espèces évaluées .....	16
2.4.3 La méthode de Weber et Gut.....	16
2.5 Hiérarchisation des espèces .....	18
2.6 Conditions spécifiques .....	19
2.7 Synthèse .....	19
3. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France.....	21
3.1 Présentation .....	21
3.2 Espèces sous conditions (SC.) .....	23
3.2.1 Le Rhododendron Pontique ( <i>Rhododendron ponticum</i> ) .....	23
3.2.2 Le Lilas ( <i>Syringa vulgaris</i> ).....	23
3.2.3 Le griottier ( <i>Prunus cerasus</i> ).....	24

4. Etat des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes avérées en Île-de-France	25
4.1 Origine des espèces .....	25
4.2 Milieux naturels colonisés .....	26
4.3 Distribution géographique.....	27
4.4 Niveau d'invasion des espèces .....	29
4.5 Listes d'espèces et stratégie de gestion relatives aux plantes invasives .....	30
CONCLUSION .....	32
Bibliographie .....	33

#### **Encadré 1 : La réglementation européenne sur les espèces exotiques envahissantes.**

L'Union européenne s'est dotée en 2014 d'une réglementation forte à l'encontre des espèces exotiques envahissantes. Le 22 octobre 2014 a ainsi été adopté le règlement d'exécution Européen n° 1143/2014 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. Ce règlement, actualisé en 2016 et 2017 liste 23 espèces végétales préoccupantes pour l'union européenne. Par ce règlement, ces espèces se voient interdites d'importation, de transport, de commercialisation, d'utilisation, de culture et d'introduction dans l'environnement sur l'ensemble du territoire européen. Ces listes sont disponibles sur ce lien : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R1141&rid=5>

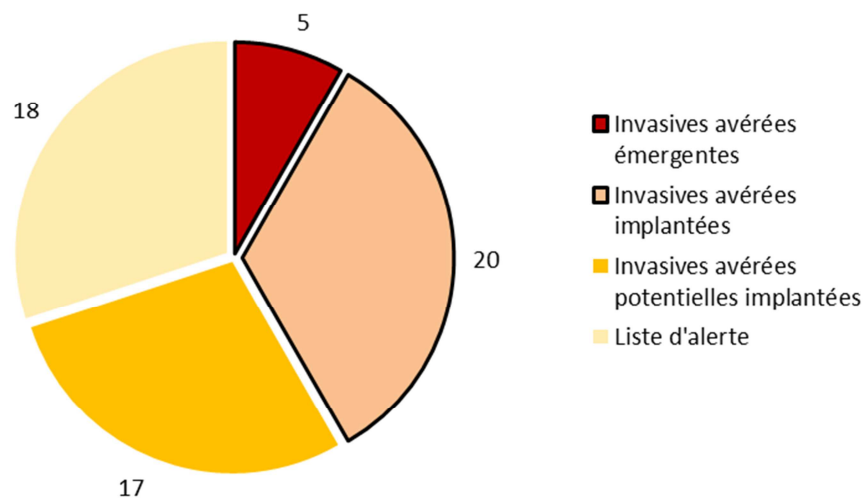
# 3. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France.

## 3.1 Présentation

L'application des méthodes de l'EPPO et de Weber et Gut aboutit à l'élaboration d'une liste hiérarchisée des espèces invasives de la région Île-de-France comprenant 60 espèces ou groupes d'espèces (**Figure 8** et **Tableau 2**).

25 d'entre elles sont considérées comme des invasives avérées sur le territoire. Six sont inscrites dans la liste européenne et cinq sont émergentes. Une présentation de ces espèces émergentes est faite en annexe. Toutes sont des plantes vasculaires à l'exception d'une, *Campylopus introflexus*, qui est une bryophyte (mousse).

Conjointement à ces deux premières listes, 35 espèces ont été identifiées comme méritant une surveillance particulière. Parmi elles 17 intègrent la liste d'observation et 18 autres la liste d'alerte.



**Figure 8 :** Nombre d'espèces exotiques envahissantes au sein des différentes catégories

### REMARQUE

Trois espèces arborées exogènes à très fort impact négatif sur certains habitats naturels (*Pinus sylvestris*, *Castanea sativa* et *Acer pseudoplatanus*) ne figurent pas au sein de cette liste (espèces non évaluées car de naturalisation trop ancienne ou d'indigénat douteux). Néanmoins, compte tenu de leur comportement et de leur impact constaté en Île-de-France, il est vivement conseillé aux sylviculteurs de limiter leur culture au sein des massifs franciliens.

Tableau 2 : Liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. (SC : Sous conditions)

		Nom scientifique	Nom vernaculaire	SC.	Indigénat	Nombre de maille	Première mention	Liste UE
<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVÉRÉES</b>	<b>Émergentes</b>	Crassula helmsii (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms		Acc.	2	2006	
		Hydrocotyle ranunculoides L.f., 1782	Hydrocotyle fausse-renoncule		Nat. (S.)	10	1990	X
		Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 / Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1963	Jussies invasives		Nat. (S.)	12	1962	X
		Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle aquatique		Subsp.	7	1994	X
		Rhododendron ponticum L., 1762	Rhododendron des parcs	X	Nat. (S.)	12	1990	
	<b>Implantées</b>	Acer negundo L., 1753	Erble negundo		Nat. (S.)	146	1858	
		Azolla filiculoides Lam., 1783	Azolla fausse-fougère		Nat. (S.)	27	1937	
		Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux		Nat. (E.)	224	1883	
		Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.	Mousse cactus		Nat. (E.)	?		
		Elodea canadensis Michx., 1803	Elodée du Canada		Nat. (S.)	78	1866	
		Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée à feuilles étroites		Nat. (S.)	47	1990	X
		Galega officinalis L., 1753	Sainfoin d'Espagne		Nat. (E.)	167	1799	
		Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase		Nat. (S.)	36	1899	X
		Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya		Nat. (S.)	39	1905	X
		Laburnum anagyroides Medik., 1787	Cytise faux-ébénier		Nat. (E.)	206	1879	
		Lemna minuta Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule		Nat. (S.)	110	1997	
		Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune		Nat. (E.)	190	1992	
		Prunus cerasus L., 1753	Griottier	X	Nat.	44	1906	
		Prunus serotina Ehrh., 1788	Cerisier tardif		Nat. (S.)	65	1957	
		Reynoutria japonica Houtt., 1777 / Reynoutria sachalinensis (F.Schmidt) Nakai, 1922 / Reynoutria x bohemica Chrtk & Chrtkova, 1983	Renouée invasives		Nat. (E.)	343	1928	
		Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia		Nat. (E.)	509	1878	
		Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada		Nat. (E.)	317	1860	
	Solidago gigantea Aiton, 1789	Solidage glabre		Nat. (E.)	161	1958		
	Symphytotrichum sp*	Asters invasifs		Nat. (S.)	105	1990		
	Syringa vulgaris L., 1753	Lilas	X	Nat. (S.)	76	1727		
	<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES</b>	Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot		Nat. (S.)	81	1821	
		Berberis aquifolium Pursh, 1814	Mahonia faux-houx		Nat. (E.)	187	1906	
Bidens frondosa L., 1753		Bident à fruits noirs		Nat. (S.)	99	1821		
Bromopsis inermis (Leyss.) Holub, 1973		Brome sans-arêtes		Nat. (S.)	99	1911		
Buddleja davidii Franch., 1887		Buddleia du père David		Nat. (E.)	294	1923		
Epilobium ciliatum Raf., 1808		Epilobe cilié		Nat. (S.)	119	1972		
Erigeron annuus (L.) Desf., 1804		Vergerette annuelle		Nat. (E.)	327	1871		
Erigeron canadensis L., 1753		Vergerette du Canada		Nat. (E.)	506	1876		
Erigeron sumatrensis Retz., 1810		Vergerette de Sumatra		Nat. (E.)	297	1995		
Helianthus tuberosus L., 1753		Topinambour		Nat. (S.)	21	1934		
Impatiens balfouri Hook.f., 1903		Balsamine de Balfour		Nat. (S.)	47	1943		
Impatiens capensis Meerb., 1775		Balsamine du Cap		Nat. (S.)	24	1727		
Lycium barbarum L., 1753		Lyciet commun		Nat. (S.)	30	1861		
Phytolacca americana L., 1753		Raisin d'Amérique		Nat. (S.)	113	1881		
Prunus laurocerasus L., 1753		Laurier-cerise		Nat. (E.)	200	1941		
Senecio inaequidens DC., 1838		Séneçon du Cap		Nat. (S.)	151	1989		
Symphoricarpos albus (L.) S.F.Blake, 1914		Symphorine à fruits blancs		Subsp.	126	1906		
<b>LISTE D'ALERTE</b>	Ambrosia psilostachya DC., 1836	Ambroisie à épis grêles		Nat. (S.)	3	2000		
	Asclepias syriaca L., 1753	Herbe à la ouate		Subsp.	3	1879	X	
	Bothriochloa barbinodis (Lag.) Herter, 1940	Carbon andropogon		Acc.	1	2012		
	Cabomba caroliniana A.Gray, 1848	Cabomba de Caroline		Acc.	1	2010	X	
	Cornus sericea L.	Cornouiller soyeux			0			
	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa		Acc.	6	1998		
	Cotoneaster horizontalis Decne., 1879	Cotonéaster horizontal		Subsp.	9	1948		
	Egeria densa Planch., 1849	Elodée dense		Nat. (S.)	5	2002		
	Fallopia baldschuanica (Regel) Holub, 1971	Renouée du Turkestan		Cult.	1	1998		
	Glyceria striata (Lam.) Hitchc., 1928	Glycerie striée		Nat. (S.)	7	1849		
	Lagarosiphon major (Ridl.) Moss, 1928	Grand lagarosiphon		Nat. (S.)	13	1998	X	
	Lemna turionifera	Lenticule		Nat. (S.)	?			
	Lonicera japonica Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon		Cult.	2	1996		
	Myriophyllum heterophyllum Michx.	Myriophylle hétérophylle			0		X	
	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté		Nat. (S.)	1	2009		
	Pterocarya fraxinifolia (Poir.) Spach, 1834	Noyer du Caucase		Cult.	1	2003		
	Rhus typhina L., 1756	Sumac hérissé		Subsp.	10	2001		
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile		Nat. (S.)	17	1999			

## 3.2 Espèces sous conditions (SC.)

Trois espèces largement présentes dans les jardins se retrouvent considérées comme des plantes exotiques envahissantes en Île-de-France (Le Rhododendron pontique, *Rhododendron ponticum* ; le Lilas, *Syringa vulgaris* et le Griottier, *Prunus cerasus*). Par conséquent, une lutte systématique contre ces espèces ne peut être envisagée. Afin de lutter efficacement contre ces espèces et limiter de potentiels nouveaux foyers d'invasions, il est nécessaire de bien identifier les exigences écologiques de ces espèces afin de bien définir les conditions/contextes dans lesquels une lutte peut ou doit être envisagée. Des campagnes de sensibilisation mériteraient d'être portées par certains acteurs du territoire (PNR entre autre) à l'attention des citoyens et des pépiniéristes afin de limiter la plantation de nouveaux individus et l'apparition de nouveaux foyers d'invasions.

### 3.2.1 Le Rhododendron Pontique (*Rhododendron ponticum*)

Le Rhododendron pontique est une espèce qui affectionne les sols acides et frais. En dehors de ces contextes, l'espèce ne présente pas de caractère envahissant. Compte tenu de ses exigences, l'espèce est ou pourrait se révéler problématique dans un nombre limité de secteurs géographiques (les localités marquées d'un astérisque sont celles où l'espèce est dès à présent avérée envahissante) :

- Massif de Rambouillet\* et ses marges,
- Boisement du couloir séquanien en amont de Paris : Forêt de Sénart, de Rougeau, de Bréviande, Buisson de Massoury, nord du massif de Fontainebleau, Bois de Valence,
- Forêts de la Brie : Forêt de Notre-Dame, de Ferrières\*, d'Armainvilliers...)
- Buttes témoins ou boisement sableux du nord de la région : Buttes d'Arthies\*, de Marines, de Rône\* dans le Vexin, Buttes de Marly\* et des Alluets, Forêts de Montmorency, Bois de Carnelles...),

### 3.2.2 Le Lilas (*Syringa vulgaris*)

Le Lilas est indéniablement l'un des arbustes ornementaux les plus représentés dans nos jardins. Introduit il y a plus de 300 ans des Balkans, il commence à former des massifs importants dans certaines pelouses, lisières forestières ou boisements clairiérés (Figure 9 et Figure 10). L'extension géographique de son invasion est plus étendue que le Rhododendron et ses exigences écologiques semblent plus larges. Une vigilance particulière de l'espèce doit cependant être portée sur des substrats à tendance neutre à basique (sol acidocline à neutrocline). Les secteurs suivants sont ceux sur lesquels une lutte spécifique mérite d'être portée :

- Massif de Rambouillet\* et ses marges (78),
- Le sud de la région : Gâtinais\*, massif de Fontainebleau et bocage Gâtinais (91 et 77),



- Le Vexin (78 et 95),
- Le couloir Séquanien (78, 95, 91 et 77),
- La vallée du Loing (77),
- La vallée de la Marne (77),
- Les vallées de la Mauldre et de la Vaucouleurs (78).



Figure 9 : Colonisation d'une lisière forestière en marge d'une pelouse sablo-calcaire (Les bois Ménites à Montigny-sur-Loing ; 77)



Figure 10 : Colonisation du Lilas en marge d'une platière gréseuse (Forêt régionale d'Etrechy ; 91)

### 3.2.3 Le griottier (*Prunus cerasus*)

Largement cultivé pour ses cerises acidulées, le Griottier présente depuis peu les caractéristiques d'une espèce envahissante. Il est particulièrement problématique dans les stations bien exposées sur substrats riches en bases où il participe activement à la recolonisation des pelouses calcicoles de fort intérêt patrimonial. En dehors de ces contextes, l'espèce ne semble pas poser de problème. Une lutte à l'encontre de cette espèce est donc jugée nécessaire dans les secteurs de présence de ces milieux :

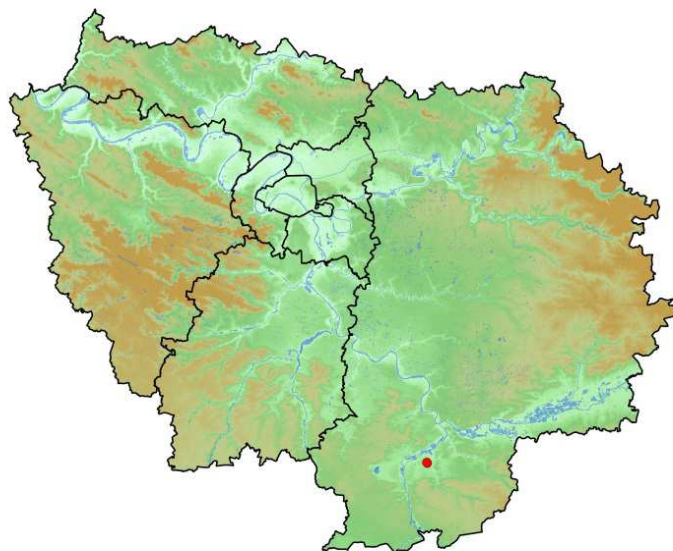
- Le sud de la région : Gâtinais\*, massif de Fontainebleau et bocage Gâtinais (91 et 77),
- Le Vexin (78 et 95),
- Le couloir Séquanien (en particulier les coteaux des boucles de Seine) ; 78, 95, 91 et 77,
- Les vallées de la Mauldre et de la Vaucouleurs (78).

# Annexes I

## La Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)

La Crassule de Helms est une plante aquatique flottante ou submergée. Originaires d'Amérique, elle est reconnue comme une espèce invasive dans de nombreux pays (Royaume-Uni, Pays-Bas...). Sa capacité à former des peuplements très denses et très étendus associée à son fort pouvoir de dispersion végétatif (par propagation de fragments) lui confère un pouvoir de nuisance très marqué. Cette menace est d'autant plus forte qu'elle a une grande plasticité écologique et se satisfait de conditions oligotrophes, conditions favorables à l'expression d'habitats et d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Plante d'aquariophilie, son introduction dans le milieu naturel est certainement le fait d'un déversement direct et volontaire. Deux stations (une seule donnée cartographiée) ne sont pour l'heure connues en Île-de-France (Limours en Essonne et La Genevraye en Seine-et-Marne). Des mesures de lutte ont dès à présent été engagées pour éradiquer l'espèce et contenir son expansion dans la vallée du Loing.

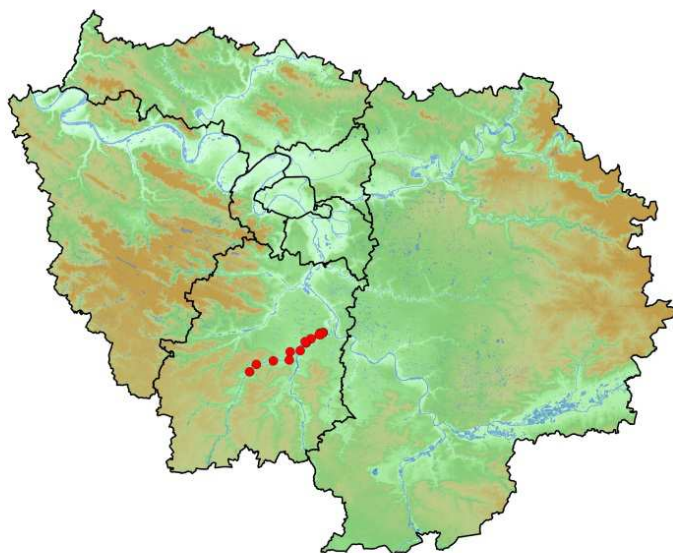


## L'Hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)

L'Hydrocotyle est une espèce aquatique flottante originaire d'Amérique du nord. Elle affectionne les eaux calmes à légèrement courantes riches en nutriments. Elle forme dans ces situations des populations denses et étendues. Espèce d'aquariophilie ou d'ornements de bassins d'agrément, elle s'est échappée récemment de manière naturelle ou accidentelle mais elle est dès à présent reconnue comme une invasive avérée dans de nombreux pays européens. Elle fait partie des 23 espèces invasives du règlement européen.

Sa forte capacité de dispersion par fragmentation associée à sa forte productivité biologique en fait l'une des espèces les plus préoccupantes de la région.

Son aire de répartition est actuellement limitée à la vallée de la Juine et de l'Essonne où elle forme dès à présent des peuplements denses y compris dans certaines aires protégées. Des mesures de lutte en front de colonisation méritent d'être mises en œuvre afin d'éviter sa propagation dans la Seine. L'absence supposée de reproduction sexuée restreint fortement sa propagation en amont de bassin.

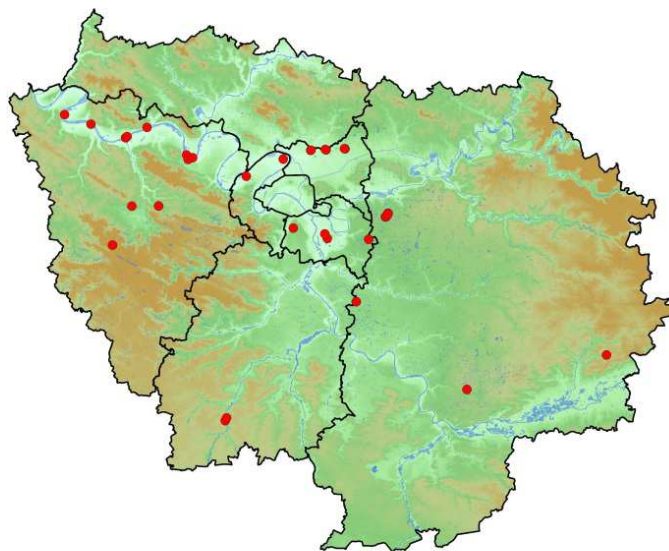


## Les Jussies invasives (*Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*)

Les Jussies sont des plantes aquatiques originaires d'Amérique du sud qui ont été importées et commercialisées comme espèces d'ornement. Ces espèces se sont progressivement échappées et sont devenues dans certaines régions des invasives redoutables.

Ces espèces produisent de longs rhizomes qui peuvent s'enraciner au sol, ce qui permet à ces espèces tropicales de résister au gel. En conditions optimales, une population est capable de doubler sa surface d'occupation toutes les deux semaines (LEVY L., 2015). Elles forment alors des populations très denses et étendues à fort impact négatif. La dispersion de ces espèces est assurée par fragmentation des rhizomes. La reproduction sexuée de ces espèces n'étant pas avérée, leur propagation est par conséquent plus problématique dans les cours d'eau ou leurs annexes. Ces espèces affectionnent les eaux calmes à faiblement courantes pouvant aller jusqu'à trois mètres de profondeur.

L'espèce est mentionnée dans tous les départements franciliens à l'exception du Val d'Oise. La basse vallée de la Seine apparaît être le secteur le plus impacté. Les populations semblent cependant être encore assez ponctuelles et une lutte sans délai dans les différentes localités de présence de l'espèce pourrait permettre une propagation limitée de l'espèce voire son éradication.



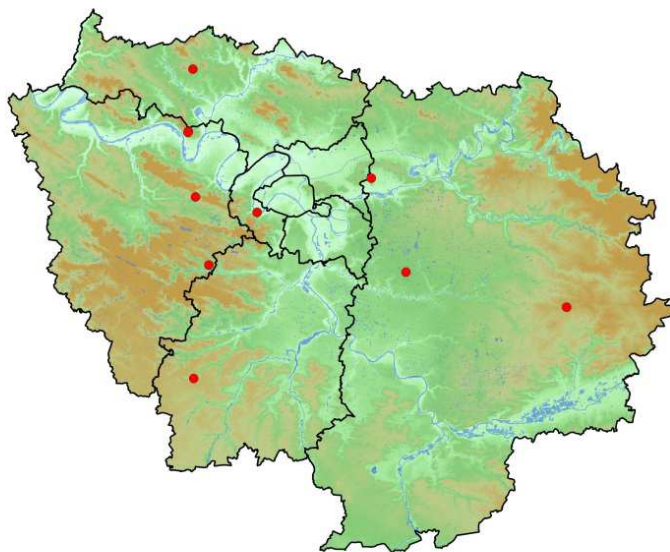
## Le Myriophylle aquatique (*Myriophyllum aquaticum*)

Le Myriophylle aquatique est une espèce originaire d'Amérique du sud qui doit son introduction à son usage en aquariophilie ou comme plante d'ornement de bassin d'agrément. Le plus souvent déversée de manière volontaire dans des milieux naturels, elle semble se naturaliser progressivement.

C'est une espèce amphibie vivace qui s'enracine profondément dans le substrat. Elle affectionne les eaux calmes, minéralisées et bien éclairées mais se retrouve également dans des pièces d'eau oligotrophes. En conditions optimales, la croissance de l'espèce est très importante. Elle forme alors des populations denses et monospécifiques qui impactent fortement le milieu et les espèces qui y vivent.

L'espèce est incapable de se reproduire de manière sexuée. La propagation de l'espèce est donc le seul fait de la fragmentation de ses longues tiges.

Le Myriophylle aquatique est encore peu présent en Île-de-France et sa répartition est très morcelée. Une éradication de l'espèce sur le territoire est par conséquent encore envisageable d'autant plus que cette espèce est inscrite dans la liste européenne des espèces invasives et que sa commercialisation est par conséquent désormais interdite.

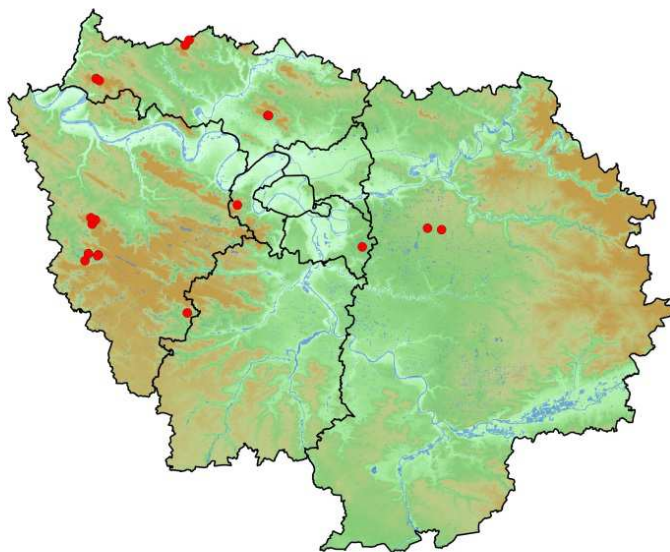


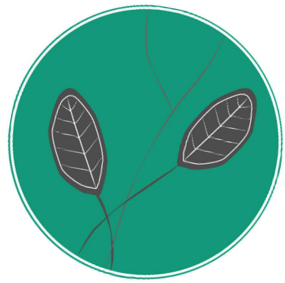
## Le Rhododendron pontique (*Rhododendron ponticum*)

Le Rhododendron est une espèce arbustive originaire du sud-est européen. Elle a été introduite depuis de très nombreuses années pour ses qualités ornementales. Reconnue comme l'une des principales espèces invasives de Grande-Bretagne, elle semble moins problématique en France.

Le Rhododendron affectionne les sols acides, frais et siliceux. Il peut former dans ces conditions, des peuplements denses et massifs. Il rentre alors en compétition avec les espèces de landes mésophiles à hygrophiles ou de milieux annexes et représente de fait une menace forte pour certaines espèces à fort enjeux patrimonial. La faible capacité de dispersion limite la prolifération de l'espèce mais les foyers en présence sur le territoire s'étendent et se densifient continuellement.

L'espèce est connue dans plusieurs localités en particulier dans les buttes témoins du Vexin et de l'ouest parisien, dans certaines forêts briardes ainsi que dans la frange ouest du massif de Rambouillet où il s'étend dès à présent sur de grandes surfaces. La colonisation de cette espèce doit être contenue dans les plus brefs délais afin de limiter l'impact de cette espèce envers certains des milieux et espèces les plus remarquables de la région.





**Pour en savoir plus :**  
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



**Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.**

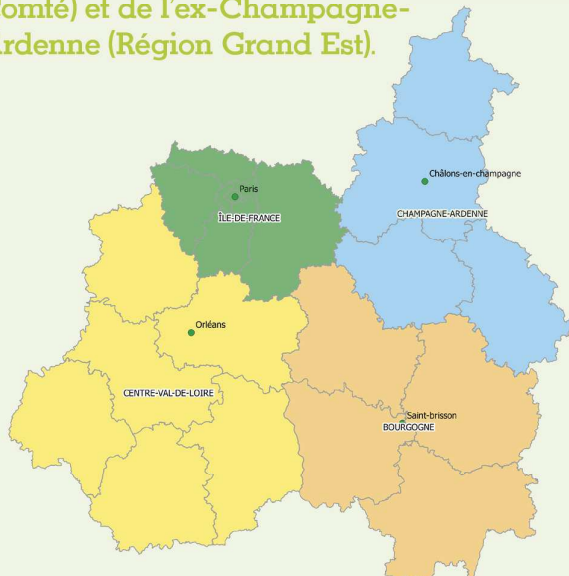
#### **4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation**

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

#### **Sa labellisation**

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

**Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).**



**Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.**

## **Contacts**

### **Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

#### **Muséum national d'Histoire naturelle**

Directeur : Frédéric Hendoux  
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche  
61, rue Buffon - CP53  
75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 35 54  
[E-mail : cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

#### **Délégation Bourgogne**

Responsable : Olivier Bardet  
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan  
58230 SAINT-BRISSON  
Tél. : 03 86 78 79 60  
[E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

#### **Délégation Centre-Val de Loire**

Responsable : Jordane Cordier  
DREAL Centre - BP6407  
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 36 17 41 31  
[E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

#### **Délégation Champagne-Ardenne**

Responsable : Frédéric Hendoux  
30, Chaussée du Port - CS 50423  
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03 26 65 28 24  
[E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

#### **Délégation Île-de-France**

Responsable : Jeanne Vallet  
61, rue Buffon - 75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 56 47  
[E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

#### **Pôle Conservation**

Responsable : Philippe Bardin  
Tél : 01 40 79 56 25  
[bardin@mnhn.fr](mailto:bardin@mnhn.fr)

#### **Pôle Système d'information**

Responsable : Cyril Tabut  
Tél : 01 40 79 80 99  
[ctabut@mnhn.fr](mailto:ctabut@mnhn.fr)

#### **Pôle Phytosociologie**

Responsable : Gaël Causse  
Tél : 03 86 78 79 61  
[gcausse@mnhn.fr](mailto:gcausse@mnhn.fr)